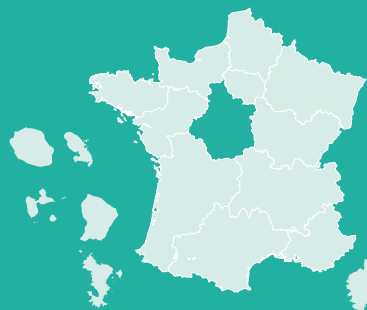


CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES D'INSERTION

2024

CENTRE-VAL
DE LOIRE



la fédération
des entreprises
d'insertion

Centre-Val de Loire

Performance économique

28,1 M€ de produits
dont 78% de C.A

22 M€ de chiffre d'affaires
11,7 M€ de masse salariale redistribuée
3 M€ d'aide aux postes perçues
0,3 M€ d'impôts et taxes versés



Services et transports

Chiffre d'affaires

5,1 M€

Nombre d'ETPi

81

Nombre d'entreprises

4



Déchets

Chiffre d'affaires

3,9 M€

Nombre d'ETPi

121

Nombre d'entreprises

3



Travail temporaire

Chiffre d'affaires

11,4 M€

Nombre d'ETPi

200

Nombre d'entreprises

10



Environnement

Chiffre d'affaires

37,2 M€

Nombre d'ETPi

431

Nombre d'entreprises

9

Parcours vers l'insertion durable

1 155
salariés



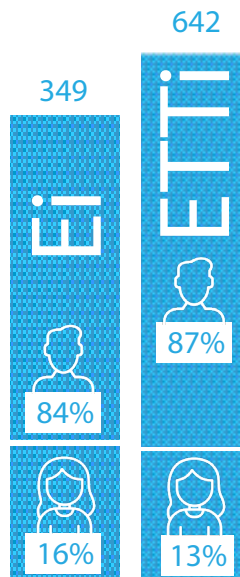
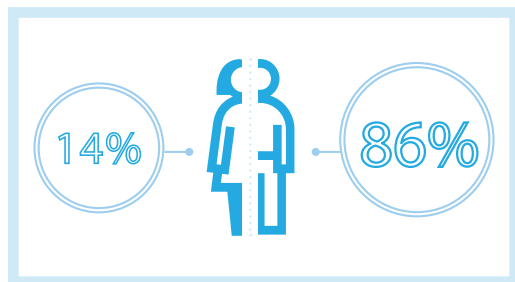
991 salariés 86%

en parcours d'insertion
(soit 417 ETPi)



164 salariés 14%

hors insertion
(soit 127 ETP)



Nombre de personnes
en parcours d'insertion

Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée



de niveau
inférieur ou égal
au CAP/BEP



de demandeurs
d'emploi de plus
de 24 mois



d'allocataires
de minima sociaux



de jeunes de moins
de 26 ans



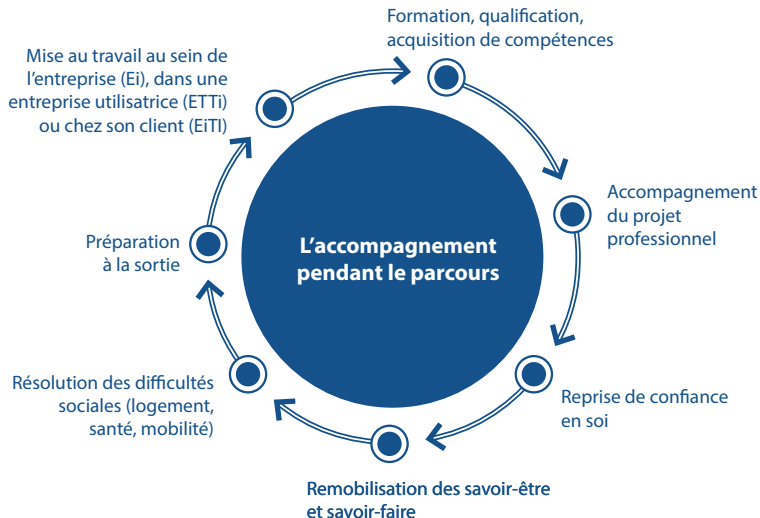
de séniors
de 50 ans et plus



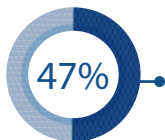
de personnes
reconnues travailleurs
handicapés

Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.

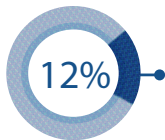
Performance sociale



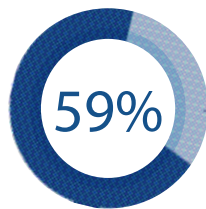
A l'issue du parcours



des personnes sortent directement dans l'emploi en CDI ou en CDD



poursuivent leur parcours en emploi dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation



41% autres sorties

de réussite

Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

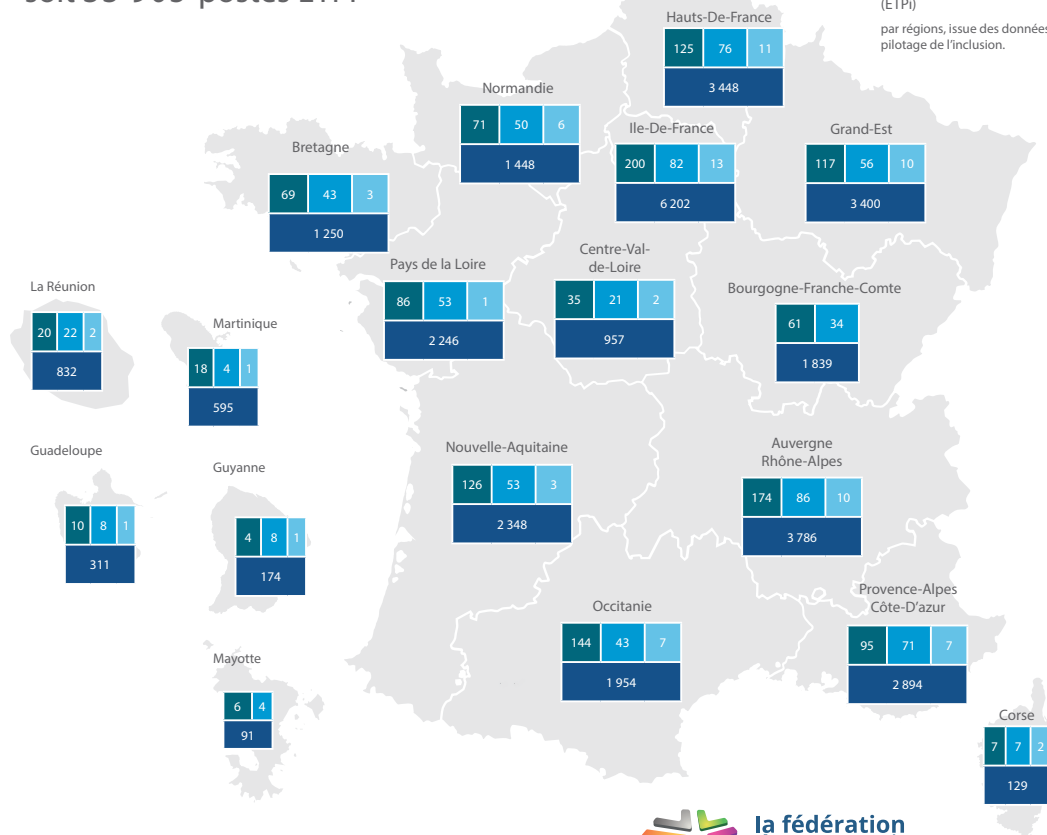
Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent l'activité économique, par un contrat de travail ou par l'apport d'affaires, pour permettre aux personnes d'être immédiatement en situation de production et de construire un accompagnement socioprofessionnel qui vise l'insertion durable.

- > Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, déjà 170 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.
- > Des ressources provenant à plus de 80% de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises conventionnées par l'État pour leur mission d'inclusion dont découle une aide au poste par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours.
- > Un contrat de travail de droit commun d'une durée maximale de 2 ans.

2 169 entreprises conventionnées en France pour 98 763 personnes en parcours d'insertion soit 33 905 postes ETPi

- Nombre d'Ei
- Nombre d'ETTi
- Nombre d'ETPi
- Nombre de postes d'insertion (ETPi)

par régions, issue des données pilotage de l'inclusion.



La fédération des entreprises d'insertion
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris
Tél. 01 53 27 34 80 - contact@lesentreprisesdinsertion.org
www.lesentreprisesdinsertion.org

Avec le soutien de :

